



RÉNOVER L'HABITAT ET VÉGÉTALISER LES ESPACES

Chers Castelthéodoricien(ne)s,

Les programmes de rénovation urbaine en cours visent à préserver et à améliorer notre cadre de vie. Partout en ville, les objectifs sont les mêmes : **rénover l'habitat** plutôt que construire plus ; **végétaliser les espaces publics** tout en maintenant du stationnement.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons plus particulièrement acté la **rénovation complète des Vaucrises**, qui a débuté cette année et qui, dans le cadre de l'Agence nationale de la rénovation urbaine (ANRU), perdurera jusqu'en 2025. La convention prévoit la **rénovation de tous les logements** du bailleur social Clésence et la **végétalisation du lieu de vie**, avec notamment la création d'une grande voie paysagère et d'une place de quartier arborée.

Une même démarche est actuellement engagée à Blanchard et dans tous les lieux de vie abritant du logement social dégradé. Cette démarche est complétée par la signature d'une **convention avec la CAF permettant de contrôler la décence des habitations louées**.

De même, le programme « Action cœur de ville » se poursuit avec plusieurs opérations concrètes : la rénovation de la place du Maréchal Leclerc qui retrouvera un **rôle central** et **accueillera plus d'arbres** ; les aménagements de bords de Marne avec la création d'une **piste cyclable** et la **végétalisation du Port à Sable** ; la

finalisation de la rue du château et de la partie basse de la place de l'Hôtel de Ville autour de la « fontaine du Beau Richard ».

Ces aménagements s'accompagnent de **subventions pour les commerçants** visant à les soutenir pour aménager leurs locaux et valoriser leurs façades. Une **charte de recommandation des façades commerciales** est ainsi instaurée pour harmoniser les pratiques.

Pour autant, la préservation de notre cadre de vie n'est nullement incompatible avec de nouvelles activités et de nouveaux services. Château-Thierry a ainsi été choisie pour accueillir une **antenne du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM)**, qui permettra de renforcer la formation supérieure et d'accompagner le développement de nos entreprises. Ou encore : le conseil municipal a validé la **création d'un crématorium**, permettant de faciliter les démarches des familles dans ces moments difficiles.

C'est en canalisant les forces économiques, démographiques et sociales actuellement à l'œuvre dans le Sud de l'Aisne, que nous pouvons **améliorer notre confort de vie !**



Sébastien EUGÈNE
Maire de Château-Thierry



#LVDC78

Directeur de la publication
Sébastien Eugène
Textes et maquette
Ville de Château-Thierry
Imprimerie Harvich
Tiré à 8 700 exemplaires
I.S.S.N. : 1286 - 2126
Informations
03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

Feuille d'émargement

Etaient présents : Sébastien EUGÈNE, Jean-François BOUTELEUX, Dominique DOUAY, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFÈVRE, Eric BOZZANI, Françoise MAUJEAN, Frédéric JACQUESSON, Marie-Eve MARTELLE, Catherine GOSSET, Chantal BONNEAU, Thomas BERMUDEZ, , Monique

VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Fabrice FRÈRE, Jean-Claude FAUQUET, Christian COPIN, Bruno BEAUVOIS

Absents excusés : Natacha THOLON (P. à M. BOZZANI), Jacques KRABAL, Félix BOKASSIA (P. à M. BOUTELEUX), Daniel GENDARME, Bernard MARLIOT

(P. à Mme VANDENBERGHE), Jean-Marie TURPIN (P. à M. BERMUDEZ), Elisa ROBIN, Özlem OKTEN (P. à M. EUGÈNE), Florence LAMBERT (P. à Mme BONNEAU), Isabelle CORDOVILLA (P. à Mme MAUJEAN), Bertrand TIXIER (P. à M. REZZOUKI), Dominique PADIEU, Marylène HIERNARD, Francine CALDERA

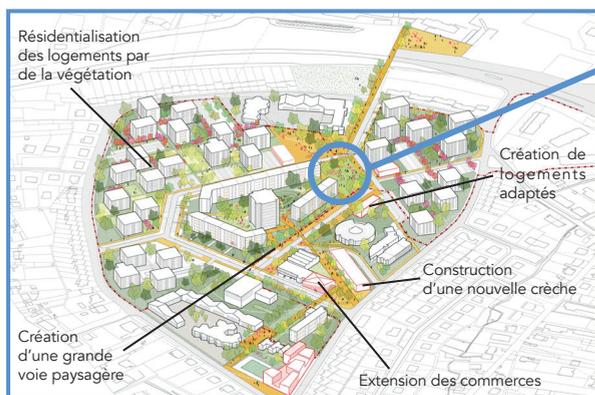
Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus solidaire, dynamique et agréable à vivre

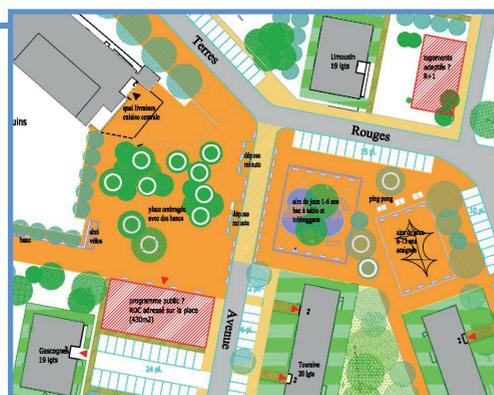
RENOUVELLEMENT URBAIN DES VAUCRISES

Signature de la convention pluriannuelle 2019 - 2025

Le projet de renouvellement urbain est désormais lancé. Alors que les travaux ont déjà débuté, le projet a enfin été finalisé et présenté au conseil municipal. Il sera mené dans le cadre du programme de l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) avec de nombreux partenaires (Etat, bailleur Clésence, Région, Caisse des dépôts...). Le projet permettra une rénovation et une végétalisation du lieu de vie : habitat, aménagements paysages, développement économique, services de proximité et équipements publics. Les travaux s'étaleront sur une durée de 6 ans.



Projet d'aménagement du lieu de vie des Vaucrises



Création d'une place de quartier végétalisée avec des arbres et des jeux

◆ En cours → À venir

HABITAT

- ◆ Réhabilitation de 48 logements : résidences Alsace, Anjou et Artois.
- Réhabilitation par Clésence de 516 logements supplémentaires pour améliorer leurs performances énergétiques et leur confort : isolation, fenêtres, électricité, peinture, revêtements de sols...
- Déconstruction de 30 logements pour aérer et végétaliser le lieu de vie. Les familles concernées bénéficieront d'un accompagnement individualisé pour le relogement qui s'étalera sur 2 ans
- Construction de 24 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Reconstruction de 18 logements en dehors du lieu de vie (ex-Citroën)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- ◆ Travaux d'entretien sur le local de la supérette acquis en 2018
- Mise en valeur des commerces et réhabilitation de cellules commerciales
- Extension de la cellule commerciale de près de 500m²

SERVICES DE PROXIMITÉ ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- ◆ Installation d'un terrain multisports et agrandissement de l'aire de jeux
- Construction d'une crèche au coeur du lieu de vie
- Installation de conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères
- Développement de la vidéoprotection
- Création d'une maison des préventions en matière de santé

ESPACES PUBLICS

- ◆ Renouvellement des réseaux d'eau
- Maintien du nombre de places de stationnement
- Réalisation d'une grande voie paysagère qui favorisera les mobilités douces et permettra de relier les structures socio-éducatives, culturelles et commerciales
- Création d'une place de quartier avec l'installation de parcs végétalisés et de jeux pour enfants
- Création de nouveaux parcours piétons
- Résidentialisation paysagère douce avec la création d'un nouvel espace partagé
- Embellissement des entrées de résidence et rez-de-chaussée

VOTE À L'UNANIMITÉ 



Le dernier conseil municipal s'est tenu exceptionnellement au Centre social La Rotonde.

Cession de logements par CLESENCE - Avis du Conseil Municipal

En application de la nouvelle loi sur le logement, le conseil municipal émet un avis favorable à l'accession à la propriété de 57 logements sociaux appartenant au bailleur Clésence.

25 POUR, 2 CONTRE ✓

URBANISME

Action Coeur de Ville Charte pour la valorisation des façades commerciales

Dans le cadre de l'action « Coeur de Ville », le conseil municipal approuve la création d'une charte pour la valorisation des façades commerciales. Élaborée en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France et les commerçants, cette charte a plusieurs objectifs :

- ▶ Harmoniser les pratiques
- ▶ Accompagner les commerçants
- ▶ Rendre plus attractives les devantures

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Action Coeur de Ville Aides individuelles dans le cadre du FISAC

Dans le cadre de l'action « Coeur de Ville », la Ville va accorder des aides aux commerçants pour des travaux de rénovation, d'embellissement de devantures commerciales, d'acquisitions d'équipements ou encore pour des travaux d'aménagement destinés à faciliter l'accessibilité des locaux à les sécuriser. L'enveloppe globale des subventions s'élève à 200 000 € sur 3 ans. La Ville et l'Etat subventionneront chacun à 20 %, soit une subvention totale de 40 % du montant du projet, dans la limite de 8 000 €.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Taxe annuelle sur les friches commerciales - Liste des biens susceptibles d'être soumis à la taxe

Afin de lutter contre les locaux restés trop longtemps vacants, la Ville renouvelle la taxe annuelle sur les friches commerciales. Le conseil municipal vote la liste des locaux vacants en nette diminution.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

TRAVAUX

Travaux Place de l'Hôtel de Ville Création d'une commission d'indemnisation amiable

Dans le cadre de l'opération « Coeur de Ville », la Ville a entrepris la réhabilitation d'une partie de la place de l'Hôtel de Ville et de la rue du Général de Gaulle. Pour compenser le préjudice économique, la Ville décide de créer une commission d'indemnisation.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Rénovation du Musée Jean de La Fontaine



En vue du 400^{ème} anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine et du projet de rénovation du musée, le conseil municipal autorise le lancement des consultations et la signature des contrats afférents au projet, ainsi que la sollicitation de subventions.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Création d'un crématorium - Assistance à maîtrise d'ouvrage

Alors que Château-Thierry ne dispose pas de crématorium malgré la demande en augmentation de crémations, le conseil approuve la création d'un crématorium et le lancement d'une étude pour son implantation.

26 POUR, 1 ABSTENTION ✓

FINANCES

Décision modificative N°2 Budget général

Le conseil municipal approuve la décision modificative du budget primitif liée notamment au financement de l'étude sur l'installation d'un crématorium et à l'obtention de recettes supplémentaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Décision modificative N°1 Budget annexe restauration

Au regard de l'augmentation de la fréquentation par les écoliers de la restauration scolaire, le conseil municipal approuve la décision modificative du budget annexe de restauration.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Fourniture de denrées alimentaires - Attribution du marché

Afin d'optimiser les dépenses liées aux denrées alimentaires de la cuisine centrale, le conseil municipal a approuvé la consultation d'un marché public désignant plus de 20 lots. Des critères comme la production de produits bio et le respect des circuits-courts ont été sélectionnés.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

SOLIDARITÉ - SANTÉ

Lutte contre les logements indécents - Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales

Afin de lutter contre l'habitat indigne, la Ville met en place une convention avec la CAF pour contrôler des logements partout en ville. Il s'agit de réaliser des diagnostics vérifiant les critères de décence des logements bénéficiant d'allocations directement versées aux bailleurs.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Contrat Local de Santé Convention pluriannuelle avec l'ARS



La Ville est engagée dans le cadre d'un Contrat Local de Santé. Ce contrat

visé à coordonner les actions de santé en direction de tous les publics. En septembre 2019, l'ensemble des partenaires institutionnels ont signé la convention validant le financement d'un poste de coordinateur et le suivi de ces actions, en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

CULTURE

Convention de partenariat avec La Biscuiterie



En partenariat avec La Biscuiterie, le chanteur Miossec s'est produit au Palais des Rencontres

Le conseil municipal approuve la reconduction du partenariat entre la Ville et « La Biscuiterie » au travers d'une convention définissant des perspectives et objectifs partagés, dans le but d'obtenir la labellisation « Scène de Musiques Actuelles ».

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Convention de partenariat avec Le Calicot



Salle comble pour la pièce de théâtre *Le Dindon*, spectacle co-organisé par Le Calicot

La Ville construit sa nouvelle saison culturelle en collaboration avec les associations locales. Dans cette optique, le conseil municipal approuve la convention avec le Calicot actant l'organisation de leurs événements culturels au Palais des Rencontres.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Médiathèque Jean Macé « Des livres à soi » - Demande de subvention à la DRAC

Dans le cadre du développement de la lecture publique, la Ville souhaite mettre en place l'action « Des livres à soi », action menée conjointement par les centres sociaux et la médiathèque. Le conseil municipal sollicite une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

VIE ASSOCIATIVE

Subvention à l'association Africalib Santé

La Ville soutient l'association Africalib'Santé, qui œuvre dans l'humanitaire au Bénin, en lui accordant une subvention de 150 €.

25 POUR, 1 NON-VOTE ✓

SPORTS

Répartition des subventions aux clubs sportifs

Dans le cadre du soutien financier aux clubs sportifs, le conseil municipal approuve le versement de subventions au Château-Thierry Etampes Football Club pour de l'aide à l'emploi et des déplacements jeunes; et au club l'Etoile Cycliste de Château-Thierry pour une subvention exceptionnelle.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

PERSONNEL

Participation à la protection complémentaire santé des agents municipaux

Face à l'augmentation du prix des mutuelles santé, la Ville augmente de 7 € par mois sa participation au financement de la mutuelle des agents municipaux. Le financement passe à 17 € pour les moins de 50 ans et à 25 € pour les plus de 50 ans.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Mise à jour du tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Contrats de travail temporaire

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services municipaux en période de hausse d'activité, le conseil municipal décide de créer des emplois non permanents.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Création de postes de fouilleurs

Afin d'effectuer un diagnostic archéologique prenant fin en décembre 2019, la Ville décide de créer temporairement deux postes de fouilleurs sur la période demandée.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

INTERCOMMUNALITÉ

Convention de gestion des ALSH avec la CARCT

Le conseil municipal approuve la convention de gestion qui délègue la compétence Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à la commune pour le compte de la Communauté d'Agglomération, du 1^{er} janvier 2019 au 5 juillet 2019.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dénomination de la Place Pössneck



Inauguration de la place Pössneck en présence du maire de Pössneck

Pour marquer les liens forts avec notre ville jumelée allemande de Pössneck, le conseil municipal approuve la dénomination de la « Place Pössneck » située en face du Palais des Rencontres.

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Dénomination de la « Fontaine du Beau Richard »

En lien avec l'histoire de la ville et les écrits de Jean de la Fontaine, la fontaine située sur la Place de l'Hôtel de Ville sera prochainement dénommée : « La Fontaine du Beau Richard ».

VOTE À L'UNANIMITÉ ✓

Rapport d'éthique

Le rapport d'éthique, présenté depuis deux ans, permet d'assurer la transparence de la vie publique locale. Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport relatif à l'année 2018.

ZOOM SUR ...



Végétalisation du Port à Sable



Pour un apprentissage de la musique dès le plus jeune âge



L'actualité des travaux...

Bords de Marne : Les travaux de piste cyclable et de végétalisation se poursuivent avec l'aménagement du Port à Sable.

Vaucrises : Les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé avenue Otmus, avenue des Comtesses et rue de la Mare aux Canes pour préparer l'opération de rénovation urbaine.

Rue de Paradis : Des travaux de réfection liés à l'adduction d'eau potable ont débuté en octobre.

Rue Roger Catillon : À la suite des travaux préparatoires, les travaux de surface débuteront en janvier 2020.

Blanchard : La construction de la maison de santé se poursuit.

Place de l'Hôtel de Ville : rénovation de la fontaine, installation de l'éclairage et de grands bacs à fleurs.

Mare Aubry : Extension de l'école : préparation de chantier dans les semaines à venir.

Dans toute la ville : Des travaux de reprise d'enrobés sont effectués dans le but de réparer la chaussée à l'aide d'un camion autonome novateur.

Lancement d'un « Orchestre à l'école »

Afin de **favoriser l'accès à l'apprentissage de la musique**, le projet « Orchestre à l'école » a été lancé le 17 septembre 2019 au Palais des Rencontres.

Impulsé par l'équipe du Conservatoire Eugène Jancourt, ce projet co-financé par la Ville, l'association « Orchestre à l'école » et l'Etat, a pour objectif de **créer un orchestre et une chorale au sein des établissements scolaires**.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de l'école Bois Blanchard, et de 6^{ème} option musique du collège Jean Rostand, vont ainsi bénéficier de cours d'instruments ou de chorale et d'expression corporelle. De nombreux instruments de musiques sont, pour l'occasion, prêtés par la Ville aux élèves du groupe orchestre.

Bip-Pop, un nouveau dispositif solidaire

Bip-Pop est une application web et mobile qui connecte des personnes ayant besoin d'un service (les BIP) avec des bénévoles susceptibles de les aider (les POP). En facilitant la mise en relation, l'objectif est de **renforcer le réseau d'entraide local**.

Tous types de services peuvent être rendus **au profit de nos voisins les plus isolés afin de faciliter leur quotidien**, d'une simple visite de courtoisie, en passant par un accompagnement en balade, une livraison de courses, voire une aide informatique...

Installez dès maintenant l'application Bip-Pop pour « donner » ou « recevoir ». Renseignements auprès du CCAS au 03 23 69 42 12.

RÉNOVATION DE LA PLACE DU MARÉCHAL LECLERC

Après le renouvellement des réseaux débuté au printemps, les travaux de surfaces ont commencé.



Un espace arboré renouvelé

Replantation de 9 arbres, soit une augmentation de +50 % du nombre d'arbres sur la place.



De nouvelles places de stationnement

- Maintien du nombre de stationnements à périmètre constant
- Création de 14 places, place Victor Hugo
- Création de 3 places, rue des Granges
- 6 nouvelles places réglementées à 1h, rue de la Banque



Mise en accessibilité des commerces

Les travaux permettront de faciliter l'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite.



Une place animée

Lieu central de l'île, la place sera utilisée pour des animations et des événements.



Un projet structurant pour l'avenir de la place du Maréchal Leclerc

RÉUNIONS DE LIEUX DE VIE

JEAN MACÉ

Mar. 12 nov. > 18h30
11 bis rue de Fère

ILE

Mar. 19 nov. > 18h30
OCPRA, 25 quai Galbraith

CHESNEAUX

Sam. 23 nov. > 11h
3 rue tortue

BLANCHARD

Mar. 26 nov. > 18h30
Palais des Rencontres

ST MARTIN, VINCELLES, LE BUISSON

Sam. 30 nov. > 11h
82 rue du Village St Martin

MARE-AUBRY, COURTEAU

Mar. 3 déc. > 18h30
Accueil de loisirs
rue de la Mare Aubry

CENTRE-VILLE

Jeu. 5 déc. > 18h30
8 rue du Château

GARE

Mar. 10 déc. > 18h30
Maison des associations
N. Mandela, Avenue Wilson

VAUCRIS

Jeu. 12 déc. > 18h30
Centre social La Rotonde

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Tribunes politiques

Le développement économique est une priorité

Bien que le développement économique soit de la compétence de l'Agglo, la Ville accompagne les entreprises. Dans le cadre de « l'Action Cœur de Ville », la Ville a répondu avec l'Agglo à l'appel à projet visant à accueillir une antenne du CNAM. Château-Thierry a été retenue ! Parallèlement, de nouvelles initiatives sont déployées en faveur du commerce de proximité. Lors du dernier conseil, nous avons voté des aides aux commerçants. Nous avons aussi approuvé la charte de valorisation des façades qui permet d'harmoniser les pratiques – mais non de les uniformiser – et d'éviter de nombreux allers-retours avec l'Architecte des Bâtiments de France. Enfin, nous avons soutenu la taxe sur les friches commerciales ; même s'il reste beaucoup à faire, nous nous réjouissons que le nombre de locaux vacants soit 30 % moindre cette année qu'il y a deux ans.

Groupe «Château-Thierry rassemblée»

Nous nous serions abstenus pour le regroupement à la fusion avec la Communauté de Communes du Tardenois de Conde-en-Brie de l'Ourcq et du chignon. Nous voulons pour nous gouverner que la commune le département et l'Etat comme cela nous ferions des économies.

Nous nous serions abstenus pour le plan de financement programmer puisque nous ne connaissons pas le montant des subventions. Nous ne sommes pas pour la mixité sociale sachant que des Castels dorment dans la rue où dans des garages. Nous aurions voté contre.

Ce sont les plus habiles on a osé de perdre en voulant trop gagner. Gardez-vous de rien dédaigner Jean de La Fontaine

Groupe «Château-Thierry fait Front»

Près de 1300 demandes de logement en attente dans notre ville !

Et pourtant le principal bailleur «Clésence » vend une partie de son patrimoine (57 appartements situés en centre-ville) avec l'accord de la majorité municipale! Le logement social passe à la trappe !

Annoncée depuis 2014, la rénovation du quartier des Vaucrises devrait commencer en 2020 (des hivers de plus dans ces logements passoires énergétiques) pour se terminer en 2027 ou plus !

Rénover les places de l'Hôtel de Ville, Victor Hugo et Maréchal Leclerc ne semblait pas une priorité pour la majorité des habitants. Mais on ne leur a pas demandé leur avis ! Cela explique, entre autre, l'absence de la population lors de ce Conseil municipal aux Vaucrises.

Je reste à votre écoute et vous accompagnerai dans vos démarches et actions.

Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»

Au mois de juin, nous apprenions la création d'un service de police municipale avec l'arrivée d'une nouvelle chef de police municipale. Depuis peu, c'est un nouveau local pour accueillir ce service qui est en train de voir le jour place de l'Hôtel de Ville, dont nous attendons prochainement l'ouverture. Nous devons saluer ces avancées majeures pour la ville qui, sans tomber dans le tout-sécuritaire, offre aux habitants un service de proximité de prévention et d'écoute pour régler des incivilités qui agacent au quotidien. Il est à noter également que les travaux menés actuellement en ville démontrent une volonté appuyée de rendre Château-Thierry plus attractive. La ville avance dans le bon sens !

Groupe «Droite Unie»

Que de charges contre les plus modestes. Après avoir de nouveau visé les gilets jaunes, ce sont les logements sociaux qui sont dans le viseur. Il y en a trop alors il faut les vendre. Les Castels logés apprécieront, ceux qui attendent un logement aussi. Les concertations inexistantes ou à sens unique, les commerçants comme l'opposition ne trouvent aucun écho à leurs demandes. L'incohérence politique de M. le Maire est sans limite, il vend les biens communaux pour de la restauration rapide et nous parle de santé, il bétonne partout où c'est encore possible et nous parle de développement durable lorsqu'il installe des arbres en pots... Toujours plus d'habitants et de problèmes de circulation, plus de pollution et toujours moins de verdure - Fabrice FRERE

Elu n'appartenant pas à un groupe

HOMMAGES DU CONSEIL

Jacques CHIRAC

Le conseil salue le dévouement d'un grand homme de la République qui s'est engagé au service des Français. Avec lui, disparaît l'une des grandes figures de la politique française du XXème siècle dont il aura occupé la scène pendant plus de 40 ans.

Yolande DUBOIS

Yolande DUBOIS (née Derot) est décédée à l'âge de 98 ans. Elle était la seule femme que comptaient les 18 membres du comité d'administration provisoire de la ville de Château-Thierry installé à la Libération, le 28 août 1944, et présidé par Henri Couzinet.

Didier PLAQUET

Président de l'unité locale de la Croix-Rouge depuis 2004, Didier PLAQUET a tiré sa révérence dans sa 64ème année après plusieurs mois de lutte contre la maladie. Il a consacré de nombreuses années aux plus démunis aux côtés des associations du territoire et du CCAS. Il a également enseigné l'histoire/géographie au lycée Saint-Joseph.

Bernard GAUTHIER

Bernard GAUTHIER, ancien combattant en Afrique du Nord, nous a quittés le vendredi 30 août à l'âge de 80 ans. Secrétaire de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, Membre de la commission « Mémoire » à

l'Office Nationale des Anciens Combattants et de la France Mutualiste, était chevalier de l'ordre national du Mérite.

Caroline REMY

Gérante des 2 pharmacies de la rue Carnot aux côtés de son époux depuis plus de 10 ans, Caroline REMY nous a brutalement quittés à l'aube de ses 44 ans. Membre d'Adiammo, elle était également active au sein du réseau Cécilia, auprès de l'APEI, ou encore de la Maison d'Eloïse.

Michel HELET

Michel HELET a rejoint la Ligue des Droits de l'Homme de Château-Thierry après la reconstitution de sa section en 1990. L'aide aux femmes et hommes sans papier réfugiés en France est devenu le combat de la section dont Michel a occupé le poste de trésorier jusqu'en 2018.

Yoann ROUSSELET

Ceinture noire 2ème dan et jeune professeur du Judo Club de Château-Thierry et de la section de Viels-Maisons, Yoann ROUSSELET, nous a quittés brutalement à l'âge de 27 ans.

Laurent LYON

Époux de Mme Hahn Lyon, à l'origine d'Octobre Rose, il nous a quittés le 11 juillet dernier à l'âge de 78 ans. Nous adressons tout notre soutien à son épouse.